FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1919

THÈSE

N° 150

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

**HENRI VATAR**

Né le 12 mai 1888, à Rennes
Licencié en Droit
Médecin-Aide-Major de 1re classe
Croix de guerre

---

# LA GRANDE GUERRE ET LA FOLIE

---

# DE L'INFLUENCE DE LA GUERRE DE 1914-1918

## sur la genèse et l'orientation des Conceptions délirantes

---

*Président :* M. CH. ACHARD, *Professeur*

---

PARIS
LIBRAIRIE LITTÉRAIRE ET MÉDICALE
LOUIS ARNETTE
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1919

# Faculté de Médecine de Paris

LE DOYEN : M. ROGER — ASSESSEUR : M. POUCHET

PROFESSEURS : MM.

| | |
|---|---|
| Anatomie | NICOLAS |
| Médecine opératoire | PIERRE DUVAL |
| Physiologie | Ch. RICHET |
| Physique médicale | WEISS |
| Chimie organique et Chimie générale | DESGREZ |
| Parasitologie et Histoire naturelle médicale | BRUMPT |
| Pathologie et Thérapeutique générales | N. |
| Bactériologie | BEZANÇON |
| Pathologie interne | VAQUEZ |
| Pathologie chirurgicale | GOSSET |
| Anatomie pathologique | LETULLE |
| Histologie | PRENANT |
| Médico-Chirurgicale | CUNEO |
| Pharmacologie et matière médicale | POUCHET |
| Thérapeutique | CARNOT |
| Hygiène | BERNARD |
| Médecine légale | BALTHAZARD |
| Histoire de la médecine et de la chirurgie | MENETRIER |
| Pathologie expérimentale et comparée | ROGER |
| Clinique médicale | WIDAL, GILBERT, CHAUFFARD, ACHARD |
| Maladies des enfants | HUTINEL |
| Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale | DUPRE |
| Clinique des maladies cutanées et syphilitiques | JEANSELME |
| Clinique des maladies du système nerveux | Pierre MARIE |
| Clinique chirurgicale | Pierre DELBET, QUENU, LEJARS, HARTMANN |
| Clinique ophtalmologique | DE LA PERSONNE |
| Clinique des maladies des voies urinaires | LEGUEU |
| Clinique d'accouchements | BAR, GOUVELAIRE, RIBEMONT-DESSAIGNES |
| Clinique gynécologique | J.-L. FAURE |
| Clinique chirurgicale infantile | Auguste BROCA |
| Clinique thérapeutique | Albert ROBIN |
| Hygiène et clinique de la première enfance | MARFAN |
| Clinique des maladies infantiles | TEISSIER |

## Agrégés en exercice

MM.

ALGLAVE
BRANCA
CAMUS
CASTAIGNE
CHAMPY
CHÉVASSU
DESMAREST
GOUGEROT
GREGOIRE
GUENIOT
GUILLAIN
JEANNIN
JOUSSET (A.)
LABBÉ (Henri)
LAIGNEL-LAVASTINE
LANGLOIS
LECENE
LEMIERRE
LENORMANT
LEQUEUX
LEREBOULLET
LERI
LOEPER
MOCQUOT
MULON
NICLOUX
NOBECOURT
OKINCZYC
OMBREDANNE
RATHERY
RETTERER
RIBIERRE
RICHAUD
ROUSSY
ROUVIERE
SCHWARTZ (A.)
SICARD
TANON
TERRIEN
TIFFENEAU
VILLARET
ZIMMERN

*Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.*

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

*qui se consacra tout entière à notre éducation. Sa vie depuis la guerre fut un long martyre. A elle je dédie cette thèse en témoignage de ma grande reconnaissance et de ma profonde affection.*

A MA FEMME

A LA MÉMOIRE

DE

MES FRÈRES MORTS POUR LA FRANCE

P. VATAR

Engagé volontaire au 41e régiment d'infanterie

A. VATAR

De la 20e section d'Etat-Major

A mon Président de Thèse

M. le Professeur Ch. ACHARD

A MES MAITRES

DE

L'ECOLE DE MÉDECINE DE RENNES

A MES CAMARADES

du 7e Régiment d'Artillerie

et

du parc de la 19e Division

Officiers, brancardiers et soldats

# INTRODUCTION

Cette thèse, conçue pendant la guerre n'est pas à proprement parler une œuvre de guerre, car aucune des observations qu'elle contient ne fut prise au sein même des unités d'artillerie, où j'ai passé comme médecin auxiliaire et aide-major ; mais ce travail s'est élaboré, inconsciemment, pour ainsi dire, par la seule étude psychologique du milieu qui m'entourait.

Ayant vécu, presque toujours la vie même de mes brancardiers et infirmiers, j'ai pu quotidiennement m'intéresser au Poilu, le suivre sans cesse, tant au cours de son existence pénible et monotone de l'arrière-front, que durant la suite des épreuves si dures et si tragiques qui l'illustrèrent pendant quatre ans.

Ce que j'ai admiré en lui, c'est non seulement l'inconcevable réserve de force morale sous les bombardements intenses, au cours des ravitaillements de nuit répétés par tous les temps, des marches forcées avec privation de nourriture, — mais surtout que l'incessante répétition de telles misères n'ait jamais eu de prise sur son cœur résolu.

Quand on entrevoit la fin, même lointaine, d'une existence semblable, on peut se raisonner, semble-t-il, mais quand le retour au foyer, à la vie de famille, se perd dans l'infini, comment dire qu'il n'y a pas un héroïsme quotidien à vivre ainsi ?

Voilà ce que j'ai vu, durant de nombreux mois dans le cercle relativement restreint où j'ai vécu. A vrai dire, ce cercle renfermait presque exclusivement des Bretons, et le Breton, dit-on, a la tête dure, terme imagé qui exprime surtout, qu'il est doué d'une volonté d'obéissance sans nom, peut-être même exagérée, mais idéale pour le chef qui le commande.

Tous ces cerveaux sont restés fermes comme roc jusqu'au dernier jour, malgré moi j'en fus surpris. J'ai donc voulu étendre mon champ d'investigation, et regardant par-dessus mes têtes bretonnes, m'assurer si la guerre exerçait réellement une influence néfaste sur les sujets sains ou prédisposés à la folie. Et le hasard du front me servit à souhait,

puisqu'il me fit rencontrer un ami, médecin-auxiliaire, qui, après plusieurs mois de présence dans notre unité, fut envoyé dans l'infanterie, blessé grièvement, trépané, et rendu couvert de gloire à ses études. Du centre de psychiâtrie où il travaillait, je fus entretenu régulièrement par correspondance de tous les cas intéressants. Grâce à lui j'ai donc pu élaborer cette thèse, et je tiens en terminant la présentation de ce travail, à remercier du fond du cœur cet excellent camarade des bons et mauvais jours, et à lui répéter ici toute ma reconnaissance.

## CHAPITRE PREMIER

# COUP D'ŒIL HISTORIQUE

De tout temps fut signalé dans le monde l'influence des événements extérieurs, sur l'aliénation mentale. Les bouleversements de la vie sociale : grandes commotions politiques et religieuses, cataclysmes-guerres, donnèrent aux désordres mentaux nés de leur fait, une empreinte particulière — un cachet *sui généris* —.

Sans vouloir nous étendre sur les premiers temps de l'histoire, citons seulement un fragment de la description de Semelaigne, qui dans ses études historiques, montre admirablement le Moyen-Age comme une époque d'effondrement.

« La science, les arts, la littérature, ont sombré dans ce grand « naufrage ; il n'y a plus que guerres, batailles, pestes et famines ; le « monde était un enfer, la croyance au diable était générale et l'on se « donne à Satan ».

Ce fut en quelque sorte l'épidémie de la possession diabolique qui étreignit l'Europe jusqu'au 18e siècle.

Cette ère thaumaturgique fut brusquement close par Louis XIV, en son fameux arrêt de 1672, où il interdit aux Parlements d'évoquer dorénavant les procès pour cause de sorcellerie.

Ne peut-on retenir aussi la douloureuse période des guerres de religion, et y trouver quelque idée de folie au même titre que le colossal délire issu de l'idée monstrueuse d'orgueil guidant le peuple allemand qui a déchaîné la grande guerre.

Qu'aura donc entraîné après elle cette guerre de 1914-1918, qui semble avoir réuni en elle même, tout ce que l'imagination humaine peut se représenter de plus déréglé, tant au point de vue des engins utilisés dont l'effroyable débordement défie toute description, qu'au point de vue de l'anéantissement physique et moral du combattant, par les misères et les fatigues de toutes sortes.

Nous nous efforcerons dans ce travail, de montrer ce qu'a pu engendrer la folie humaine, déchaînée dans une guerre moderne et d'en synthétiser les conséquences.

## CHAPITRE II

# GUERRE ET PSYCHOSES

La guerre peut par plusieurs moyens exercer prise sur le cerveau du combattant. Les uns sont d'ordre physique, si l'on peut dire, frappant l'esprit par la déchéance qu'ils imposent au corps; les autres d'ordre psychique agissent directement sur la conscience et la sensibilité des malades.

Parmi les premiers, citons les fatigues multiples : marches forcées sous la pluie dans des terres défoncées et gluantes, corvées de nuit, manœuvres durant les périodes dites de repos —, citons aussi l'insuffisance de l'alimentation et les causes faciles et multiples d'intoxications: viandes de conserves avariées, pain vieux et moisi, eaux souillées, autant de causes permettant à l'intestin une formidable fabrique de poisons —. Or l'influence des toxines dans l'éclosion des désordres mentaux est chose actuellement admise par tous les auteurs, et l'on sait que les accidents éclatent d'autant plus vite que la résistance du sujet se trouve amoindrie.

Mais à côté des troubles mentaux de guerre provoqués par des agents physiques, nous pouvons ranger les troubles éclos sous l'influence de la commotion par éclatement d'obus, quoique l'étude de cette dernière ne soit pas de notre domaine. Toutefois, tout dernièrement encore le regretté professeur Grasset, de Montpellier précisait (dans le *Montpellier médical*, N° 19, 15 Mars 1917) les deux grands phénomènes qui semblent être à la base de l'éclosion des divers types de psychonévroses de guerre : la commotion et l'émotion. Cependant l'on ne doit pas établir entre ces deux ordres de faits une démarcation trop absolue ; comme le dit le professeur Grasset lui-même : « au point de vue étiologique et pathogénique, les cas post-commotionnels et les cas post-émotionnels, sont souvent superposés dans des proportions variables ».

Il est entendu que la commotion est considérée comme « n'ayant pas déterminé de lésions externes et tangibles, mais comme ayant, sans doute, avec un intermédiaire vasculaire (coup de bélier, de J. Lepine),

troublé momentanément la fonction cellulaire sans que même le plus souvent l'élément histologique soit altéré de façon objectivement décelable ».

Les troubles de la commotion sont indéniables. Dans la séance du 11 Avril 1918, de la Société de Neurologie, M. André Leri communique la description de « Lésions cervico-bulbo-protubérantielles par commotion d'obus ». Il tend en outre à revenir à l'ancienne conception de Duret qui fait intervenir les brusques déplacements du liquide céphalo-rachidien dans la détermination des lésions commotionnelles. On ne peut pour cela, rejeter absolument la théorie des commotions d'obus « par choc gazeux » qui a également sa propre valeur.

Mais est-ce à dire que la commotion peut exercer une influence sur le développement d'un délire ? Il semble nettement que cette influence est indéniable.

Dans la *Revue Neurologique* 1918, n° 3. Capgras et Bessière décrivent un délire d'interprétation nettement déterminé par l'explosion d'une torpille. Ils signalent « chemin faisant » les interprétations colorées par la guerre, mais ne croient pas contrairement à nous « que le nombre des délires d'interprétation idiopathiques ait augmenté dans ces dernières années, ni que les thèmes habituels du délire aient été sensiblement modifiés par les calamités présentes ». Nous manquons encore il est vrai de statistiques sur cet important point, mais il serait déraisonnable, à notre point de vue, de ne pas tenir compte de la pathogénie de cette affection, en supposant même que la commotion ne soit pas considérée comme la cause du délire. D'ailleurs, Capgras et Bessière eux-mêmes reconnaissent que la commotion a provoqué l'éclosion du délire, et que « cette conclusion a une importance décisive en ce qui concerne la proposition de réforme, et... qu'on ne peut ainsi lui dénier tout droit à une gratification ».

La deuxième classe de faits par lesquels la guerre atteint l'individu, pourrait se nommer la catégorie des causes d'ordre psychique. Ce sont en effet, l'émotion, l'angoisse, la peur, tout ce qui concourt à troubler la sensibilité plus délicate chez certains, moins résistante aux épreuves énormes et particulièrement âpres qu'elle a à subir. Cela se saisit sans peine étant donné l'influence des prodigieux changements de situation qui transportent un homme habitué au calme des champs ou au confort des villes, dans la tourmente et les horreurs du champ de bataille.

Dans leur curieux et récent ouvrage « *Le Courage* », et leur plus récent encore : « *Le Cafard* » les Drs. Huot et Voivenel (1917), montrent bien l'influence de la vie du front sur le moral des troupes. Pour eux, les émotions peu vives mais répétées avec fréquence, usent la force de résistance non pas seulement du sentiment de courage, mais encore des plus hautes fonctions psychiques. Là, un obus tombe, ici, on voit mourir un ami ; puis ce sont les nouvelles du pays qui ne vont point : la vie est chère et les allocations insuffisantes ; tous

ces soucis, toutes ces émotions constantes, multipliées à l'infini, usent la personnalité sensible, et déterminent une véritable dépression mentale. Chez l'homme normal, celle-ci se traduit par le découragement, le pessimisme, « le cafard ». Supposez un cerveau plus faible, plus malléable, et vous pourrez alors observer des troubles dans l'équilibre mental, troubles en proportion directe de la fragilité psychique du sujet.

La volonté se trouve donc atteinte, car sa valeur propre diminue laissant le champ libre à la dépression mentale et à sa forme la plus douloureuse : l'anxiété, crainte de l'avenir, peurs imaginaires ou réelles enflées jusqu'à la morbidité, tous ces troubles s'enchaînent, et se suivent avec une navrante régularité.

Il est vrai que l'importance du terrain est considérable : la tare constitutionnelle déterminant d'une façon indéniable une plus grande fragilité neuro-psychique. Les anciennes intoxications, les débilités héréditaires de toute nature, les maladies antérieures et à un degré majeur, l'alcool entrent en ligne de compte.

« L'alcool fait le lit à la névrose », c'est ce que démontrent encore une fois de plus Roussy et Lhermitte dans leur récent ouvrage sur les « *Psychonévroses de guerre* » (1917).

Toutes ces causes étant envisagées, — quels en seront les résultats ? L'apparition de psychoses nouvelles durant la période des quatre dernières années, n'a été notée nulle part jusqu'à ce jour. C'est l'opinion du professeur Lepine de Lyon, et, de fait, dans les communications des Centres psychiâtriques du territoire, tous les aliénistes sont d'accord pour reconnaître dans les vésanies de guerre, les formes habituellement observées. Les modifications constatées portent donc seulement sur la durée de la maladie, son allure et surtout son éclosion ; l'éclosion, voilà le principal méfait de la guerre, et nous entrons ici dans le vif du sujet. La guerre nous objecte-t-on n'a pas été la seule cause de la folie, celle-ci existait déjà en puissance et n'a trouvé qu'un moment favorable pour éclore. Sans doute, mais même à ce titre, il convient d'apprécier quelle fut la part les évènements dans le déclanchement d'une folie jusque-là latente, et qui sans les émotions du combat ne se serait peut-être jamais déchaînée.

C'est à ce point de vue que l'influence des évènements actuels sur la couleur et le développement du délire va nous permettre de mieux pouvoir doser l'action du milieu extérieur.

La guerre actuelle nous a paru avoir une influence profonde, déterminante sur les débiles, proie facile pour les émotions de toute nature.

Parmi les récentes communications des Réunions des Centres de Neurologie militaires créés depuis les hostilités, on a pu remarquer que sombraient le plus souvent dans la vésanie au cours de la guerre, les débiles qui en plus de leur insuffisance mentale, présentaient des signes très nets de débilité.

Signalons aussi, que divers observateurs actuels ont pu relever une part d'influence de la guerre, dans des causes de perversions mentales — notamment dans les maladies perturbatrices de l'imagination : mythomanie, délires d'imagination à éclipse, délires imaginatifs aigus ou subaigus.

Tous ces états devraient, évidemment, pour être bien mis en lumière, être précédés d'une étude aussi parfaite que possible sur l'émotivité. La médecine légale des folies de guerre devrait particulièrement y établir ses bases, qu'il soit question de constitution émotive congénitale, ou de constitution émotive acquise. On pourrait ainsi mieux toucher du doigt les rapports psycho-pathologiques de l'émotivité et de l'imagination.

Sous l'influence de l'émotion « peur », l'imagination enfle le danger à l'esprit épouvanté « on perd la tête » comme l'exprime si bien le langage courant, et des désastres peuvent en être la conséquence. Les exemples malheureusement abondent tous les jours, et il nous serait facile de les multiplier à l'infini, pour montrer quel rôle les émotions peuvent avoir sur les rouages délicats de l'imagination créatrice.

Les délires ne jaillissent que du désordre de l'imagination. Celle-ci est ébranlée, disloquée pour ainsi dire, et en même temps exaltée sous les coups incessants et multiples de l'infinité d'émotions souvent violentes qui peuplent la vie du combattant. Et ainsi, chez des cerveaux prédisposés, chez les débiles particulièrement réceptifs au choc moral que nous venons de noter, se crée un syndrome mental qui peut, après une incubation déterminée, se préciser et devenir d'une netteté remarquable.

Il se systématise ensuite, se stabilise, s'enfle en durée et la vésanie est constituée.

Toutes les manifestations psychiques sont possibles et peuvent être classées sous quelques chefs distincts, englobés dans le titre général de vésanies de guerre. On note tout d'abord :

Le syndrome de confusion mentale. Ce syndrome se caractérise bien entendu par ses signes habituels : désorientation dans le temps et dans l'espace, désintégration du moi, céphalée peu ou pas constante.

Une deuxième catégorie non moins nette est fournie par un syndrome caractérisé non par de la confusion, mais par de la dépression psychique. Cette dépression peut être suffisamment étendue pour entraîner avec elle de l'inhibition psychique qui s'accompagne, au même titre, d'inhibition motrice, c'est-à-dire qu'à la tristesse de l'humeur s'ajoutent de la faiblesse, de l'épuisement physique, de l'asthénie profonde, qui commandent les attitudes hypocondriaques : pleurs, refus de marcher et d'agir, refus de s'alimenter, etc...

Cette dépression inhibitrice trouve une explication bien nette dans la nature particulièrement pénible et particulièrement violente des chocs émotionnels initiaux. Elle puise sa source au même titre dans

les préoccupations spéciales du sujet, préoccupations familiales (père et mère prisonniers, frère tué, etc...) ou personnelles (commerce détruit, femme infidèle, etc...) qui assaillent d'autant plus l'individu, que la vie du front laisse de larges places à l'oisiveté, et où dans les moments trop longs d'une rêverie dangereuse, peuvent s'épanouir à plaisir les idées morbides. L'hypochondrie est principalement le terme de ce deuxième état, qui aboutit en définitive, lorsque la désintégration du sujet s'avoue irrémédiable à tous les troubles psychopathiques de la persécution ; illusions, hallucinations, interprétations fausses, et de là, délire plus ou moins systématisé.

Dans le domaine somatique, nous pourrons trouver dans cette deuxième catégorie de faits, les manifestations névropathiques qui sont les commensales habituelles d'un tel syndrome, crises nerveuses plus ou moins caractérisées et plus ou moins multiples, tremblements persistants.

Il est évident, que ces derniers phénomènes relèvent de causes plus complexes et ne sont pas pathognomoniques de cette classe d'affection. Nous désirons seulement signaler leur fréquence dans cet ordre de vésanies.

On range sous une troisième définition, les désordres qui paraissent puiser leur cause non pas tant dans la nature des événements extérieurs que dans la constitution émotive du sujet, constitution émotive facile à retrouver dans les antécédents héréditaires ou collatéraux du malade et qui s'est déjà manifestée comme une tare originelle et personnelle.

On y note surtout la tendance à la frayeur, à l'angoisse, les soubresauts et les écarts de l'imagination à la moindre peur, parfois les crises anxieuses sans cause. Les réactions motrices de cette constitution psychique particulière sont connues, se traduisant par le classique « claquement de dents, par le tremblement des muscles volontaires du corps et des membres ».

La *tachycardie* est l'exemple le plus remarquable des troubles provenant des muscles non soumis à l'action volontaire, ainsi que l'irritation des muscles redresseurs des poils, connue sous le nom de chair de poule, et les réactions vaso-motrices modificatrices de la sueur.

Tout cela complète le tableau somatique du « *peureux* » et principalement du peureux pathologique.

Cette peur sous laquelle nous rangeons notre 3e série de troubles de guerre, résulte bien du déséquilibre originel du système nerveux. Le degré de la prédisposition constitutionnelle et héréditaire du sujet, est en rapport direct avec le degré des troubles psychopatiques, et l'intensité de ces derniers, est dans une proportion égale à l'intensité des chocs émotionnels, qui viennent se joindre à l'état de moindre résistance du sujet.

La durée des troubles est non moins évidemment fonction des deux propositions énoncées. L'on comprendra donc toute la difficulté que rencontrera le psychiâtre, à porter un pronostic sur un cas déterminé.

S'il peut en effet connaître la constitution mentale du malade observé, il lui manquera la deuxième donnée du problème, c'est-à-dire, le dosage exact de la nature et de la quantité de chocs émotionnels qui ont contribué au bouleversement mental.

Sous une quatième classe se rangent les troubles mentaux de guerre qui relèvent plus particulièrement de l'amnésie.

Sans doute, l'amnésie est toujours liée à un degré déterminé de confusion et l'un est inséparable de l'autre. Toutefois, sans qu'on puisse établir entre nos deux classifications de confusion et d'amnésie totale une démarcation rigoureuse, on peut grouper les mêmes cas qui présentent entre eux le caractère commun de laisser développer le délire interprétateur sur une amnésie primitive avec l'aide de l'automatisme onirique.

Dans le trouble de la mémoire germe et s'épanouit le trouble de la personnalité (Ch. Richet), de même que dans la terre fraichement labourée poussent plus vivaces les herbes mauvaises.

Quoique étant lui-même sous la dépendance de la confusion mentale, le trouble de la mémoire devient le fait primitif. Le choc émotionnel brutal qui se réalise intense chez un déséquilibré de l'affectivité, engendre d'abord l'amnésie totale, sur laquelle se développe la confusion mentale suivie à bref délai de délire que permet la constitution psychopatique du sujet.

C'est le cas du soldat qui perd brusquement la mémoire en voyant tomber un obus, en voyant mourir un camarade, sans que la commotion entre pour une part directe dans l'étiologie du désordre psychique. Puis, quelques jours après monte, grandit, se développe l'interprétation délirante.

Il semble donc qu'on synthétise sous quatre chefs les désordres mentaux de guerre.

1. Ceux dont le symptôme initial est la confusion mentale. — 2. Ceux qui relèvent plus particulièrement de la dépression psychique. — 3. Ceux qui trouvent pour évoluer une constitution hyperémotive favorable (que cette constitution soit due à l'hérédité ou à des antécédents éthyliques), etc... — 4. Ceux enfin dont le point de départ est une amnésie plus ou moins confusionelle.

Après cet aperçu sur la généralité des psychoses de guerre, nous nous attacherons à explorer un coin particulièrement intéressant de ce champ si vaste, en étudiant l'influence de la guerre sur les conceptions délirantes.

C'est dans ce cadre en effet que son action peut le mieux être dosée, et que la source de son emprise est le plus commode à découvrir à la lumière des faits.

Une nouvelle classification s'impose à nous dans ce domaine particulier. Nous étudierons successivement les idées hypocondriaques, les délires de grandeur et de persécution, les délires cœnesthésiques, et les fabulations.

## CHAPITRE III

# LA MÉLANCOLIE

Les conceptions mélancoliques issues du fait de la guerre, c'est-à-dire de l'ordre même d'idées qu'a suscité cette dernière, sont des plus fréquentes et des plus curieuses. De chiffres non encore officiels que nous avons pu nous procurer « grosso modo » sur les natures des troubles mentaux soignés dans les centres Neuro-Psychiatriques des diverses régions, il résulterait pour les années 1917-1918, que les délires mélancoliques à eux-seuls comprenaient le 18 % du total des hospitalisés :

1. La mélancolie avec idées obsédantes..... 0,5 %
2. La mélancolie avec état neurasthéniforme..... 4,4 %
3. La mélancolie avec idées d'indignité, d'auto-accusation..... 3,5 %
4. La mélancolie avec anxiété et dépression..... 2 %
1. La mélancolie avec idées de persécution..... 7,6 %

Quoique l'on ne puisse se baser encore sur une statistique rigoureusement officielle, il semblerait que les idées délirantes mélancoliques les plus fréquentes au cours de la guerre, seraient celles qui se présenteraient amalgamées avec des bouffées de persécution. Et de fait, elles sont signalées par tous les auteurs. Il nous a été permis d'en constater nous-même plusieurs cas. Elles se différenciaient toutefois très nettement des psychoses constitutionnelles progressives, dont nous étudierons plus loin les modalités spéciales, par les signes cliniques habituels des états mélancoliques anxieux ou agités, mais toujours irréductibles en leur entité clinique.

Bien entendu, nous ne comprenons dans cette étude que les idées

délirantes, sans tenir compte des états mélancoliques avec dépression plus ou moins prononcée, où ne germe aucune conception morbide.

Cette réserve faite, il nous a été donné de pouvoir observer un cas typique de délire anxieux avec persécution imaginaire. Le malade était un campagnard, vivant avant la guerre dans un milieu tranquille. Quelques stigmates de dégénérescence à son actif et débilité mentale légère. Le sujet sait un peu lire et un peu écrire. Son instruction, très négligée d'ailleurs, demeurait rudimentaire.

Mobilisé depuis huit mois dans une formation de l'avant, il fut pris brusquement d'une crise de confusion aiguë, qui nécessita son évacuation d'urgence dans la zone de l'intérieur; au cours du traitement se manifeste un délire actif. Le malade très inquiet, agité, pleurant souvent et sans motif apparent, cherche à se cacher n'importe où, il craint que les Allemands ne viennent le fusiller.

On peut observer chez lui deux tentatives de fugue, que précédèrent des accès d'agitation motrice. Après un internement d'environ trois mois, survint la convalescence et le sujet put alors déclarer que sa psychose avait éclaté sans prodromes appréciables. En quelques jours, il lui restait peu de souvenirs de la période aiguë de sa maladie, mais il se souvenait cependant de l'état de terreur et d'angoisse qui marqua la naissance en lui de son délire. Durant sa maladie, l'idée fixe d'un châtiment qu'allait lui infliger l'ennemi, dominait la scène et ne disparut que peu à peu, avec l'éclaircissement progressif de la conscience.

Sans aucun doute, le cas doit rentrer dans la classe des états dépressifs où « l'intelligence est moins en cause que l'effectivité ». Ce sont des états de « souffrance douloureuse ».

Toutes les idées vagues de persécution peuvent être liées aux états mélancoliques de cet ordre. Crainte d'ennemis personnels, soupçons vagues d'empoisonnement, etc...

Un artilleur de 32 ans pensait qu'on « lui enlevait la force », c'est pour cela qu'il restait morne, inactif, découragé tout le long du jour. Un déprimé profond, avec ralentissement de l'activité intellectuelle et motrice, et appoint éthylique certain, s'imaginait qu'on voulait lui arracher les deux jambes tout vif, etc... Nous pourrions multiplier les exemples du même ordre. Mais remarquons bien que chez aucun des « persécutés mélancoliques » observés, et le professeur Lepine le note lui-même, on ne rencontre le seul délire simple, « fruste », limité, sans comparaison possible avec la richesse, l'ampleur et l'ordre des conceptions morbides des délires systématisés.

Encore plus frustes et plus « simplistes », sont les idées délirantes des états neurasthéniformes, qui par leur nombre sont les deuxièmes en importance du groupe mélancolique. Ici, les malades se plaignent de douleurs vagues, imprécises d'accablement énorme, de troubles divers dans les fonctions physiologiques normales.

L'état de guerre n'apporte aucune couleur propre qui puisse les différencier des cas cliniques habituellement observés. Ce sont les mêmes hypocondriaques soucieux de leur digestion, de leur sommeil, de leur respiration, etc... craintifs, obsédés par l'idée de maladie ou de malaise. Sur un total de 12 observations que nous avons recueillies chez des évacués des armées :

3 se plaignaient d'affaiblissement général, d'épuisement.
2 de troubles d'organes particuliers.
7 de troubles digestifs.

Si la guerre n'a pas modifié la teneur de l'idée délirante neurasthénique, elle peut en avoir augmenté le nombre par suite de l'état toxique résultant de l'alimentation défectueuse, des troubles digestifs, des désordres intestinaux, le surmenage s'ajoutant par surcroît au rôle étiologique de l'intoxication.

Il est difficile de donner des chiffres qui mettent en rapport la proportion de cette catégorie de psychoses avant la guerre et pendant. Toutefois, la moyenne du pourcentage des entrées aux Asiles de la Gironde, de la Haute-Garonne, de la Lozère, de l'Hérault, serait pour les deux années précédant la guerre, de 8 à 11 °/₀ pour les états mélancoliques neurasthéniformes. (Chiffres pris sur les rapports annuels des Conseils Généraux). Le pourcentage des mêmes états pendant deux années de guerre *serait* de 4,4 °/₀. On peut sans doute élever beaucoup d'objections touchant l'origine et la précision de ces chiffres. Il ne peut en l'état actuel des statistiques, être fait mieux.

La mélancolie avec idée d'indignité, d'auto-accusation, fournit des thèmes délirants actifs, le malade croit qu'il va passer en Conseil de guerre, qu'on va le fusiller, ou lui faire subir des peines particulières. Il s'accuse de fautes militaires minimes ; fréquemment du reste une vraie faute disciplinaire est à la base de l'accusation que le sujet formule contre lui-même.

« B... était un homme de 32 ans. Cultivateur. Marié, père de deux enfants. Il semble avant la guerre avoir mené une vie paisible interrompue seulement par deux années de service actif. Pas de maladies antérieures notables, sinon une typhoïde qu'il contracta au régiment. Il n'offre à l'examen objectif aucun signe net de lésion organique nerveuse. Après deux ans de service pénible dans l'infanterie, sans évacuation, des idées hypocondriaques l'envahirent peu à peu ; il pleurait sans motif apparent, s'isolait sans cesse, se disant incapable de tout travail. Il est évacué pour ce motif à la date du 17 Février 1917.

« Examiné deux mois après son évacuation, il se montrait encore délirant avec un ralentissement appréciable de l'activité intellectuelle. Voici un fragment de l'observation prise à cette époque :

« Le malade se montre déprimé, inactif, indifférent. Il se promène seul dans le pavillon, l'air préoccupé. Répond à peine aux questions. Il n'écrit

jamais à sa famille qui, inquiète, a fait un long voyage pour venir le voir à l'hôpital.

— Où êtes-vous ? — A T... (exact).

Bonne orientation dans le temps également. Mémoire bonne, se souvient avec précision des principales dates de sa vie militaire, et répète assez aisément les chiffres mêmes un peu longs qu'on lit devant lui.

— Qu'est-ce qui vous fait mal ? — ..... On répète la question : — Qu'est-ce qui vous fait de la peine ? — ..... — Réponses successives : — Je suis un malheureux..... Oui... On veut me punir... On a bien raison... Je vais passer en Conseil de guerre Lundi..... Je ne sais pas pourquoi... Je n'ai rien fait..... Ce doit être le Lieutenant X..... Je ne pouvais plus faire le service..... Alors on a cru que je voulais pas... On a fait un rapport... on va me fusiller...

(Il pleure).

On ne peut en tirer d'autres variations sur ce thème un peu simpliste.

Huit mois après, le même malade obtint trois mois de convalescence, son état s'étant très fortement amélioré. Disparition totale des idées délirantes, seule persistait une asthénie prononcée et de la fatigabilité prompte à tout effort intellectuel.

Nous avons pu voir également à l'hôpital complémentaire n° 60 bis de Toulouse, deux malades, dont l'un croyait être pris pour un espion allemand, parce qu'il avait réclamé, injustement disait-il, un tour de faveur de permission de détente et avait fait une tentative de suicide ; le second gémissait, refusait de s'alimenter, se prétendait indigne de vivre et présentait une telle réticence, qu'on ne pût savoir ni le motif, ni la teneur de son délire brusquement survenu après seulement six mois de première ligne.

Ces idées d'auto-accusation spéciales que suscite l'état de guerre chez des combattants, ont des « sosies » chez des aliénés civils tenus loin des combats.

Il nous fut permis d'observer chez une fillette de 12 ans à l'occasion d'une peur vive, l'éclosion d'un accès de confusion aiguë, bientôt suivie d'un épisode mélancolique à forme d'auto-accusation.

— Oui... c'est moi qui suis cause de la guerre..., disait la petite malade... Ce que disent les journaux... c'est pas vrai. . c'est moi qui suis cause — Mais comment avez-vous fait pour provoquer la guerre ? — ..... — C'est moi qui suis cause... Je veux mourir... Je ne veux plus vivre... Je veux mourir...

L'examen objectif montre un état saburral, de l'amaigrissement, une coloration vaguement jaunâtre du tégument. Pas de lésion hépatique ! Disparition totale des règles depuis le début de la maladie. La fillette tenta de se jeter par une fenêtre de sa chambre. Gros ralentissement de l'idéation, et diminution de la mémoire. Depuis sept mois, son état est stationnaire, on a fini par apprendre qu'ayant lu que les péchés étaient l'origine des fléaux et de la guerre envoyés par le Ciel pour punir les hommes, elle s'estimait si grande pécheresse, qu'elle avait contribué pour une large part au conflit

actuel. Association curieuse de délire mystique et d'idée d'énormité. Toutefois, la lenteur considérable des divers processus psychiques permit de poser le diagnostic de mélancolie avec stupeur.

Dans la mélancolie anxieuse, l'on retrouve la peur pathologique sans que toutefois les malades puissent préciser de façon nette les événements qu'ils redoutent. Ils ne savent pas, ils attendent un malheur, sans comprendre lequel. La dépression qui accompagne ces états anxieux empêche toute organisation plus complète du délire qui se présente comme réduit « squelettique » pour ainsi dire. Le sentiment affectif, l'émotion pénible accaparent tout le champ de la conscience, et c'est à peine si l'imagination, dont la puissance créatrice est fortement diminuée, bâtit une explication rudimentaire. Là, plus de précisions, le malade ne fixe ni date du Conseil de guerre, ni peine à subir, ni motif de condamnation. Il a peur de tout et de rien. Il souffre sans savoir pourquoi — quand même la dépression est telle qu'aucune idée, à plus forte raison une création morbide, ne semble plus pouvoir être saisie. C'est le cas des déprimés non délirants, extrêmement nombreux que nous avons écartés de notre sujet. De la mélancolie anxieuse à la dépression totale, toutes les transitions s'observent et la délimitation est malaisée, tant les deux formes s'enchevêtrent, se pénètrent l'une l'autre et peuvent même chez un sujet déterminé, s'observer tour à tour.

L'état anxieux se manifestant sans doute sous la prépondérante influence de causes toxiques, le malade cherche moins l'explication dans des causes morales. Les lésions organiques diverses produisant un « déséquilibré humoral » sont cause de l'angoisse et des troubles de la cénesthésie qui l'accompagnent « L'aptitude à délire » de J. Falret n'existe pas, ou très peu, chez ces aliénés.

La mélancolie avec idées obsédantes, est une classe un peu artificielle où peuvent se retrouver des conceptions délirantes précédemment décrites. Ce que nous avons voulu noter en en faisant un groupe particulier, c'est la prépondérance de l'idée fixe qui occupe la scène, sans variation, sans atténuation ; ce qui domine dans la mélancolie anxieuse, c'est un sentiment douloureux, une angoisse, ici, c'est une idée, une obsession, qui peut entraîner à sa suite des réactions émotives, mais qui domine le délire. Par suite, se présentent toutes sortes de combinaisons imaginatives. L'un croit que sa femme le trompe, cette idée le poursuit, l'obsède, lui enlève tout courage, il en rêve la nuit, etc. Un deuxième prétendra qu'il n'a pas fait son devoir, parce qu'il s'est fait porter malade au moment de monter en ligne.

Toutes les idées mélancoliques possibles, peuvent ainsi « cristalliser » en idées obsédantes. Il ne nous a pas été donné d'en observer par nous-même.

Les états mélancoliques consécutifs aux commotions cérébrales forment un chapitre absolument nouveau de la psychiatrie de guerre. Le

Professeur Euzière de la Faculté de Montpellier, Médecin-Chef de l'hôpital 58 A. de Toulouse, et M. Guiraud, Chef du 5 bis, Section militaire de Braqueville, après avoir signalé les descriptions rudimentaires qu'ont offert de ces troubles spéciaux Charon et Halberstads dans le *Paris-Médical* du 7 Juillet 1917, Bonhomme et Nordmann, dans les *Annales médico-psychologiques* d'Octobre 1916 (caractères essentiels de la commotion cérébro-spinale. Roussy et Lhermitte dans leur ouvrage : « *Les Psychonévroses de guerre* », se sont attachés à donner une relation méticuleuse des troubles psychiques des commotionnels à tendance dépressive allant jusqu'à la mélancolie.

Ils ont examiné scrupuleusement cinq commotionnés c'est-à-dire des sujets qui subirent une véritable commotion par une puissante explosion de gros obus-mine ou torpille à très courte distance.

« La confusion mentale, déclarent-ils, habituellement décrite après « cet état, ne semble pas avoir été la règle, à moins de considérer « comme de la confusion, la période de stupeur amnésique des premiers « jours. Si la confusion véritable, avec désorientation et embrouillement des idées à l'état de veille manque, l'onirisme est général. Il « ne s'agit pas de vagues cauchemars guerriers observés chez tous les » combattants. Au cours de leur sommeil, les malades revivent « véritablement l'état de guerre. Le caporal T... rêvant à des assauts « et à des attaques, se lève, gesticule, crie, commande son escouade. « De même, C... entend siffler les obus, voit les Boches s'avancer, et « conserve à l'état de veille, l'état de peur anxieuse révélé par l'onirisme : « Depuis mon accident, je me suis battu toutes les nuits ».

« L'affaiblissement de l'attention est général. Si, pendant un moment, « le commotionné peut concentrer son esprit, rapidement il se fatigue, « et retombe dans son inertie, c'est pourquoi on le voit rarement lire, « travailler intellectuellement. Beaucoup n'arrivent pas à écrire une « lettre. Le ralentissement des opérations mentales est remarquable. « Les malades parlent lentement, simplifient la syntaxe, se perdent « dans leur récit.

Le trouble affectif essentiel de ces maladies est l'inquiétude avec anxiété diffuse, la mélancolie provenant de l'émotion chronique.

**Observation I.** — L'observation de C... est un bel exemple :

C... est resté à l'hôpital pendant plus d'un an, s'isolant, ne parlant presque pas, paraissant étranger à ce qui se passait autour de lui. L'inquiétude du regard, l'expression du visage, le tremblement émotif, indiquaient seuls les idées délirantes actives. Un camarade de lit le soignait de son mieux. Un jour, ce camarade est renvoyé ; C... désespéré, essaie de se frapper avec un couteau et consent à parler. Il extériorise un vrai délire mélancolique, on le garde à l'hôpital, comme dans un vraie prison militaire, on va lui couper le cou, ou le fusiller, il ne l'entend pas dire, mais il le comprend bien aux gestes. Les nègres qui sont dans la salle sont là pour lui faire du mal. Ses

réponses montrent qu'il n'est pas confus ; il raconte en quelques mots, ses antécédents d'avant la guerre et son histoire militaire jusqu'à sa commotion, il sait bien qu'il est dans un hôpital, et reconnaît tout le monde. Toutes les nuits, il a des rêves épouvantables, il entend les Prussiens qui font partir le canon, les sifflements et les explosions des obus ; il voit des attaques à la baïonnette, etc. . Quand il est réveillé, il est très impressionné par ses cauchemars auxquels il croit en grande partie et qu'il mélange avec son délire. La mélancolie est diurne, et l'onirisme nocturne l'entretient.

Obs. II. — F.. , 31 ans, ne présentait aucun antécédent héréditaire ou personnel. Très sobre.

Parti, au début de la mobilisation, dans un régiment d'infanterie. Blessé légèrement par éclat d'obus, en Octobre 1914, et par balle, en Août 1916.

A deux reprises, au cours d'attaques, avait eu des périodes d'exaltation de quelques minutes, gesticulant, criant, jetant des grenades au hasard.

Le 11 Novembre 1916, T... est commotionné par l'explosion d'une torpille qui tue trois soldats immédiatement à côté de lui. Il est tranporté au poste de secours dans un état de demi-stupeur qui se dissipe peu à peu. Il reste un mois au Centre de neurologie de Châlons, présentant de la dépression, des idées de suicide, de l'onirisme nocturne avec agitation. Après une permission de sept jours, au cours de laquelle il est triste, il ne reste que quatre jours en ligne et est évacué de nouveau à l'intérieur pour « dépression psychique avec légère anxiété, préoccupations exagérées d'ordre hypocondriaque ».

Il entre à l'hôpital de Fleury-les-Aubrais, où il fait une tentative de suicide. Il a des hallucinations de l'ouïe très actives, ses parents parlent de lui. Le mot « sacrilège », souvent entendu, et les gestes de ses camarades lui font comprendre que sa femme le trompe. L'onirisme nocturne continue. Il commence à se faire des reproches, repasse toute sa vie au front, trouve qu'il n'a pas fait son devoir.

Transféré à l'Hôpital 58, à Toulouse, en Juillet 1917, il présente une période d'amélioration, sort souvent en ville avec sa femme.

En Octobre, accès de mélancolie anxieuse, caractéristique. Se donne un coup de canif dans la région du cœur.

Il entre à l'Asile de Braqueville, le 3 Octobre, dans un état d'anxiété extrême, avec nombreuses hallucinations de l'ouïe et de la vue ; il entend sa mère, sa femme et les voisins qui disent du mal de lui ; il voit des figures d'hommes et d'animaux sur les murs de sa chambre.

Confusion mentale passagère.

Le 10 Octobre, il essaie de se pendre avec un drap de lit à une fenêtre dont il a démonté l'imposte. Traitement par le laudanum à doses progressives. Amaigrissement rapide.

Le 20 Octobre, à la visite, T... déclare : « Je ne me tuerai pas, j'ai compris que j'étais le fils de Guillaume II, parce que quand j'étais petit, on me disait que je ressemblais à un Allemand ; pour être passé où je suis passé sans être tué, il a fallu que les Boches m'épargnent volontairement ». Deux jours après, il rit de cette affirmation et dit : « C'est une idée absurde qui m'est passée par la tête ».

3 Novembre. — Nouvelles poussée d'anxiété avec idées de culpabilité et

d'auto-accusation. Essaie de s'ouvrir les veines avec un os de pigeon qu'il a dissimulé.

6 Novembre. — S'améliore rapidement, entend encore des voix qui lui disent que sa femme le trompe. Bien orienté, a conservé un souvenir précis de toutes les phases de sa maladie.

20 Novembre. — L'amélioration s'accentue ; embonpoint ; est repris par sa famille.

Au moment de sa sortie, continue à se plaindre de céphalées violentes, de vertiges.

Examen physique. — Motilité normale. Pas de troubles de la sensibilité, hyperhydrose palmaire.

Troubles assez importants du sens de l'équilibration. A noter une chute arrière dans le vertige voltaïque, quel que soit le sens du courant, et du renversement sens négatif dans la recherche des nystagmus inférieur et supérieur.

**Obs. III.** — L... reste isolé, inerte, triste, sans parler ; il pleure souvent. Le sentiment de son amoindrissement physique et mental le désespère. Il est perdu, ne guérira jamais. A certains moments, il refuse de manger. C'est un simple déprimé mélancolique par trouble de la cénesthésie.

**Obs. IV.** — L'adjudant T... brillant champion d'escrime et soldat intrépide au début de la guerre, présente depuis sa commotion un véritable effondrement de sa volonté et de son intelligence. Il en a conscience et en souffre beaucoup. Le sentiment d'amoindrissement, d'humilité, d'inquiétude vague, s'exprime bientôt intellectuellement par des idées délirantes mélancoliques. Il n'ose pas serrer la main au médecin parce qu'il est mal considéré par les autres malades, il croit qu'on l'a évacué du front parce qu'on se méfiait de lui et qu'on le prenait pour un espion, on le fait entrer dans les hôpitaux de temps en temps pour le surveiller de plus près. Les crises d'anxiété sont fréquentes.

**Obs. V.** — B... reste complètement isolé du monde extérieur, méditant sur sa maladie, toujours seul, ne pouvant exprimer son désespoir que par des soupirs et des gestes. Il semble fâché que l'on puisse s'intéresser à un cas aussi incurable que le sien Il a souvent des périodes d'anxiété avec crises nerveuses. Une nuit, sans aucune raison, il a essayé de se jeter par la fenêtre et a pu être retenu à grand'peine par l'infirmier.

« En somme, tous nos commotionnés, concluent ces auteurs, qui « sont devenus des mélancoliques ont présenté un syndrome de « dépression neurasthénique. C'est une des formes de l'état commo- « tionnel. Elle nous paraît fréquente. Mais dans d'autres cas, la « commotion provoque des manifestations cliniques différentes, par « exemple, le syndrome commotionnel de Mairet de Durante caractérisé

« surtout par l'inertie et l'indifférence affective. Les modalités cliniques « sont sans doute fonction de la gravité du traumatisme et des prédis- « positions du sujet ».

Ce groupe mélancolique présente toutefois, nous l'avons vu, des associations particulièrement fréquentes avec des idées délirantes de persécution. Nous allons étudier ces dernières qui se révèlent fréquemment isolées et à qui la guerre semble avoir communiqué une allure et un « cachet spécial ».

## CHAPITRE IV

# LA FOLIE DE LA PERSÉCUTION

Les idées délirantes de persécution sont difficiles à formuler en une statistique susceptible de donner une idée exacte de leur fréquence, car elles sont liées à une foule d'états morbides. Nous en avons signalé des éléments dans une majeure partie des délires mélancoliques, certains états confusionnels hallucinatoires en présentent, de même les désordres mentaux alcooliques, la paralysie générale à son début peut offrir des idées de persécution (relaté par l'Hôpital Complémentaire N° 4 de Tours). On conçoit la difficulté de donner une idée même approchée de l'importance des idées délirantes de persécution. Leur chiffre pour les années 1917, 1918, se présenterait à raison de 6 à 20 % des évacuations totales sur les Centres Psychiâtriques de l'arrière. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que leur nombre du fait de la guerre, est relativement considérable, et qu'on les trouve peu souvent organisés en psychoses systématisés, type Lasègue, plus fréquemment frustes ou désordonnées chez des confus, des déprimés, des débiles, des dégénérés, et surtout des alcooliques.

Nous allons exposer les observations que nous avons été à même de recueillir sur ce sujet. Nous avons choisi dans le nombre, celles qui nous ont paru le plus typique.

Voici l'histoire d'un boulanger présentant depuis Janvier 1918, du délire de la persécution :

D'après une enquête de la gendarmerie, M... n'aurait jamais présenté avant la guerre des signes de dérangement mental. Le Maire de la commune déclare :

« M... était un garçon doux et tranquille, marié, père d'une fillette de

9 ans ; c'était un de mes administrés le plus sympatique, il n'est jamais venu à l'idée de personne que M... puisse être fou ».

Sa femme déclare également : « Avant le mois de Janvier où mon mari est venu en permission, je n'ai rien remarqué d'anormal. Il se montrait toujours avec moi très doux et très affectueux. Lors de sa permission, je m'étonnais précisément du changement de son caractère. Il était devenu sombre et soupçonneux ; il avait l'air d'avoir peur et je ne comprenais pas pourquoi ».

Plusieurs voisins dans le village confirment les précédentes déclarations.

M... est un homme de 32 ans, mobilisé depuis le 2 Août 1914 et au front dès le commencement de la guerre dans un régiment d'artillerie de campagne. A été évacué une fois, pour bronchite en 1915 et obtint un mois de convalescence. Antécédents héréditaires : père, mort à 52 ans de maladie de cœur ; mère très nerveuse, caractère bizarre, n'a jamais pu s'entendre avec elle, a mis nombreux empêchements à son mariage.

Fils unique, s'est marié à 27 ans. A eu une fillette.

Pas de maladies antérieures, sauf bronchite à 18 ans, n'ayant laissé aucune séquelle. Tempérament malingre. Pas de syphilis. Les troubles mentaux ont brusquement commencé en Janvier 1918

« Ses camarades, écrit le commandant de batterie, ont remarqué qu'il était devenu sournois et méfiant. Part en permission : à sa rentrée, la bizarrerie de son caractère s'accentue. Il exécute mal les ordres qu'on lui donne, devient irascible et emporté. Le 2 Février 1918 alors qu'un maréchal des logis lui donnait un ordre, s'est précipité sur ce gradé et lui a porté plusieurs coups. N'était pas en état d'ivresse ».

Le médecin qui l'examine aussitôt, conclut à de l'aliénation mentale, et porta le diagnostic de : « Confusion aiguë, avec incohérence dans les propos, hallucinations auditives ».

Le malade fut interné à l'intérieur. A l'examen, il reste assis très calme sur sa chaise, ses yeux vont de côté et d'autre, ses réponses sont correctes et bien timbrées. On ne note à ce moment (deux mois après l'explosion d'agitation qui avait nécessité son évacuation immédiate) aucune confusion dans la conscience de son état. Pas de désorientation ni dans le temps, ni dans l'espace.

— Où êtes-vous? — A L... (exact).

— Quel jour ? — Un jeudi, 4 Avril 1918.

— Où vous trouvez-vous ? — Dans un hôpital.

On l'interroge sur les motifs qui ont provoqué son internement.

— Je ne sais pas ce que j'ai eu. Je me fais des idées. Je sens que j'ai bien mal à la tête et je vous jure le bon Dieu, je ne suis pas malade. Tout ça, c'est des menteries qu'on a fait pour me mettre ici. Oh ! je sais bien qu'on m'en veut. Tout ça, parce que je voulais faire finir la guerre. Oui, et je sais... que...

(Ici, bredouillement confus).

L'interrogatoire est assez pénible au bout de quelques minutes, le malade paraissant se fatiguer au fur et à mesure que l'interrogatoire se prolonge).

Il accuse ses camarade de vouloir l'empoisonner.

— Même qu'on avait donné l'ordre aux copains de me mettre de la tisane d'une herbe que je sais dans mon bidon. Même une nuit que j'ai vu R... s'approcher de moi, c'était pour mettre avec le pinard. Je me suis levé, et il

est parti. Mais je l'ai bien compris, allez. Et le lendemain fallait voir comme tout le monde me regardait.

Idées de persécution, d'empoisonnement très accusées.

On tâche de savoir si ce délire gravite autour de quelques personnages.

— Mais qui voulait vous empoisonner ? — Personne.

On répète la question. — Je ne peux pas le dire — ..... — Ne répond plus rien.

On encore si ce délire gravite autour d'une idée mystique.

— C'est parce que vous vouliez faire finir la guerre que l'on voulait vous empoisonner ? — Dame oui.

— Vous pourriez faire finir la guerre ? — Ne répond rien.

Interrogé sur ce terrain, il garde le mutisme le plus absolu.

Le reste de l'interrogatoire démontre un léger affaiblissement de la mémoire, une lenteur assez accusée des divers actes psychiques, notamment dans l'association des idées — ce qui expliquerait même le peu d'étendue et de richesse du délire — idées d'empoisonnement.

Le diagnostic de débilité mentale venait aussitôt à l'esprit. Voilà donc un débile, qui passa chez lui une existence obscure et monotone, qui, après un séjour au front commença un délire de persécution — avec de vagues tendances mystiques. — Ceci n'est pas très nettement le tableau de l'évolution des paranoïas habituellement décrite. Ici, il est permis de supposer que les questions du combat et les fatiques corporelles ont facilité chez un débile, l'éclosion d'un délire d'interprétation.

Du reste, le malade revu ces derniers temps, après 22 mois de repos, était très fortement amélioré. — Il commençait à « douter » de la véracité de ses premiers dires, et jurait ses « grands Dieux » qu'il avait été très bête à un moment, où il croyait que tout le monde lui en voulait ». — Toutefois, débilité intellectuelle très marquée.

Notre seconde observation, nous est communiquée par un de nos amis — qui a lui-même évacué le malade de sa formation. — Il s'agit d'un ancien pensionnaire des asiles, pris bon pour le service armé aux successives et trop rapides visites instituées au cours de la guerre, notamment par la loi du 17 Août 1915. Chose intéressante, dans la genèse des nouveaux troubles cérébraux que nous allons exposer, est établi l'effet indiscuté de la lecture du « Bonnet Rouge », particulièrement d'un des articles dont le Lieutenant Marchand à la barre de la Haute-Cour, a tenu à montrer l'influence énervante et déprimante sur le moral du combattant.

Voici l'histoire :

Ral... avait fait 12 mois d'asile avant la guerre pour « Neurasthénie ». Cultivateur un peu aisé, il a fait ses études, a son brevet simple. — Mobilisé en 1915, part pour le front, d'où il est évacué le 14 Décembre 1915 pour séton de l'épaule droite par E. O. Remonte au front en Mai 1916 ; est évacué le 16 Novembre de la même année pour « Tentatives de suicide » — Préoccupations hypocondriaques.

Age, 34 ans. Pas de maladies antérieures autres que le dérangement mental signalé plus haut. Marié à 26 ans. Deux enfants bien portants.

L'examen objectif ne décèle rien de particulier.

Le médecin qui l'a évacué écrit :

« Depuis une quinzaine de jours, Ral... est devenu sombre et soupçonneux (Novembre 1916), il ne parle à personne et va souvent s'isoler en pleurant sans motif ; les camarades lui trouvent l'air sournois et l'évitent sachant qu'il fût jadis dans un asile. Ral... n'obéit pas aux ordres qu'on lui donne, le commandement demande lui-même sa mise en observation ».

« A l'interrogatoire, Ral... avoue après bien des détours qu'il croit que sa femme le trompe depuis cinq mois, depuis qu'il est remonté au front. Quand il a dû repartir, il a eu un gros chagrin, et tout le temps du voyage, il ne fit qu'avoir cette idée en tête. « Si elle me trompait ! » et il y pensait très souvent par la suite.

Un mois plus tard, ses yeux tombèrent par malheur sur un article du « Bonnet Rouge », qu'il garda sur lui — car il y crût reconnaître la preuve absolue que sa femme lui était infidèle.

Notre ami ne se souvient pas malheureusement du texte de l'article. Il y était question d'une femme de mobilisé et d'un monsieur très chic, en correctionnelle pour délit d'adultère. Lui, très correct, l'air d'un monsieur embêté qui a une corvée à faire ; elle gentillette et menue, pleurant dans son mouchoir à petits sanglots. L'affaire se termine par une admonestation du juge que le narrateur rend à plaisir ridicule, et les traditionnels 25 frs. d'amende que le Code Civil inflige aux profanateurs du mariage.

Puis les deux complices sortent... ils se sourient et partent bras-dessus bras-dessous. Et cette phrase finit de donner le coup de poignard : « Ils recommenceront, Monsieur le Juge, soyez-en sûr. Ils ont déjà recommencé ».

Songez, ajoute notre correspondant, quel effet douloureux, quels soupçons vagues, imprécis mais torturants à leur manière, ce sournois entrefilet détermine dans l'esprit des combattants les mieux trempés que déprime un peu chaque jour les multiples chocs d'incessantes émotions et le poids souvent accablant des misères physiques. Campagne néfaste au plus haut point, comme viennent de le démontrer avec tant de lumière les récents et douloureux débats de la Cour de Justice. A plus forte raison, lorsqu'elle trouve en pâture un cerveau faible et malléable, où la morbidité n'attend pour le réveiller que la moindre secousse, la moindre occasion.

Le cerveau du prédisposé est un véritable *locus minoris resistentiæ*, où peuvent grandir et se développer d'une façon démesurée, les idées morbides jetées du dehors. La suite de l'observation le confirme.

De ce moment, Ral... devient de plus en plus inquiet et soupçonneux, jusqu'au jour où se trouvant à l'arrière dans une coopérative, il crût voir attablé dans le fond de la salle, un caporal avec sa femme. Il s'approcha d'eux, mais ils disparurent.

De plus en plus persuadé que sa femme le trompait, il crût les voir ainsi plusieurs fois. Huit jours après l'éclosion de ces hallucinations visuelles, il dût être évacué pour inaptitude absolue à tout service — sombre, hagard, inquiet, restant prostré et hébété, son délire s'abimait brusquement dans la confusion mentale.

L'alcoolisme est très souvent noté dans les antécédents des persécutés.

Voici un cas :

Bi... est un ancien éthylique. A subi plusieurs condamnations pour ivresse et scandale.

Age, 36 ans. Au front, a été plusieurs fois évacué pour raisons indéterminées (on ne peut en obtenir de renseignements précis).

Gros tremblement des mains, 2-3 par seconde, et en masse. Tremblement accentué également de la langue, qui est légèrement déviée à gauche.

Les pupilles sont un peu paresseuses, quoique B... nie tout antécédent spécifique.

A été évacué trois fois pour troubles mentaux.

La 1re fois, le 14 Avril 1916, avec le diagnostic : « Débilité mentale, idées délirantes ». Fait un séjour de deux mois dans un hôpital spécial, obtient un mois de convalescence et retourne aux armées.

Evacué successivement les 8 Novembre 1916, 10 Mai 1917, 7 Janvier 1918, pour désordres mentaux. On n'a pu avoir les observations pour si peu détaillées qu'elles fussent de ces divers moments.

On examine le malade à l'asile : il a un air de satisfaction qui au premier abord, pourrait faire songer à l'évolution d'une méningo-encéphalite diffuse. Pas d'embarras de la parole, qui est alerte et bien timbrée.

— Où êtes-vous ici ? — Ah ! vous le savez bien, vous qui m'y tenez

— Mais pourquoi croyez-vous qu'on vous tient ici ? — Allez demander au Général L... il sait bien pourquoi il m'a mis ici, et pourquoi il me garde. Oui ! ah ! les. . Non, je ne veux pas vous dire ce qui s'est passé entre lui et moi, après la fameuse nuit.

Interrogé habilement après beaucoup de réticences, de réponses évasives qu'il serait fastidieux de noter, Bi... est appelé à le remplacer. Le Ministre allait même le nommer commandant de l'armée, lorsque le général, par de louches manœuvres, a monté une cabale contre lui et l'a fait jeter en prison.

Tout est prétexte à interprétation, l'asile est une maison d'isolement, et il se compare dans une lettre à Napoléon à Sainte-Hélène. Les aliénés qui sont autour de lui, sont de malheureux détenus politiques qu'un gouvernement peureux n'ose laisser libres dans la nation, etc...

Le malade écrit beaucoup, mais il cache ses lettres, on n'en a pu trouver que deux exemplaires. L'une est une proclamation emphatique adressée à des troupes imaginaires, l'autre est une suite d'additions d'une longueur démesurée.

On ne peut obtenir du malade aucun renseignement en ce qui concerne cette suite de chiffres.

Pendant plus d'un mois, le malade est resté sombre, méditatif, recherchant la solitude. Puis, tout une semaine durant, il a été pris d'une activité exagérée, s'est mis à laver la salle à grande eau, et à travailler dans le jardin avec une hâte fébrile.

Calme ensuite, il est resté doux avec le personnel. Il raconte son délire d'une voix monotone. Aucune modification, sinon qu'il se croit titulaire de la Légion d'Honneur.

De temps en temps, crise de larmes.

On a donc là, le tableau évident d'un débile, chez qui l'éthylisme précoce a préparé la route fébrile au désordre mental.

Nous avons pu recevoir également la communication d'une observation prise chez un délirant qui offrait de la confusion mentale. Sur son obnubilation intellectuelle, se greffait en même temps, un délire assez systématisé.

Des... avait 14 mois de front dans une compagnie de sapeurs. — Age : 27 ans. — Ajourné deux fois pour faiblesse générale. — Assez indiscipliné. — Il essayait très souvent de se faire porter indisponible sous les motifs les plus futiles et les plus divers.

Quoique on ne puisse avoir aucun renseignement à ce sujet, il semble que le sujet ait des tares alcooliques. Léger tremblement des mains, pupilles égales et réagissant bien, pas de stigmates de dégénérescence appréciables.

A un frère plus jeune bien portant, cultivateur. A perdu son frère il y a cinq ans.

A l'examen, D... reste morne, hébété. Il ne répond à aucune question..

Il se montre de temps à autre inquiet, anxieux, lorsque brusquement, il s'agite, se démène, hurle ; on croit comprendre qu'il voit des quantités d'ennemis autour de lui, cependant, ne réagit pas, montre seulement les signes de la frayeur la plus intense.

Il a pourtant été évacué pour avoir lancé indistinctement divers objets sur ses camarades et menacé de sa baïonnette son ami, qui s'approchait de lui.

Diagnostic porté par le médecin traitant : « Confusion avec poussées de délire, et hallucinations visuelles. Alternatives de dépression mentale ».

Si nous avons là une sorte de délire onirique, si bien décrit par Régis, sous la dépendance étroite d'une intoxication ou d'un état infectieux, il est évident que la guerre ne saurait avoir qu'une influence des plus restreintes.

Sav... était avant la guerre élève de l'Ecole des Arts et Métiers.

Mobilisé dès le début dans l'artillerie ; âge : 29 ans. N'a jamais été évacué. Célibataire, pas de maladies intérieures, sauf pleurésie droite à 19 ans, qui semble n'avoir laissé aucune séquelle appréciable.

Peut-être un peu de rudesse respiratoire au sommet correspondant. En tout cas, état général satisfaisant.

Les troubles commencèrent peu à peu, et mirent, dit l'observation prise sur son compte, près de huit mois à évoluer. Cela commença par de la fatigue, de l'impuissance au travail, de la perte de la mémoire. En Décembre 1917, le malade impropre à tout service, dût être évacué à l'intérieur.

Le diagnostic porté sur lui par son médecin actuel, est ainsi rédigé : « Dépression mentale, idées hypocondriaques, préoccupations délirantes ».

On l'interroge :

— Qu'avez-vous ? — Ah ! je suis bien malheureux !

— Qu'est-ce qui vous fait de la peine ? — Je suis bien fatigué (La réponse est faite sur un ton mignard).

Qu'est-ce qui vous a fatigué ? — Je ne sais pas —.

Toutefois, après bien des réticences, le malade dont les phrases ne dépassent jamais quelques mots, finit par faire comprendre que c'est son cousin qui le fatigue ainsi par du radium, pour l'empêcher de continuer à faire la guerre.

Son cousin n'est pas patriote, et fait tout ce qu'il peut pour empêcher les autres de faire leur devoir,

Le malade voit partout du radium, les moindres lueurs, les plus petits éclairs de lumière sont pour lui prétextes à interprétation délirante.

Sur le front, les fusées, les lumières diverses qui perçaient la nuit, redoublaient sa terreur et augmentaient son abattement. Dans l'hôpital, le briquet qu'allume un camarade, un éclat de verre qui brille au soleil, ou même le rayon lumineux qui traverse une chambre à travers les volets mal joints, sont pour lui des émanations lumineuses du mystérieux métal qui le rend faible et incapable de tout effort.

Ces idées, et sans doute, une grande asthénie réelle, font que le malade reste constamment couché, et même lorsqu'il est levé, ne se tient jamais debout, mais assis dans une pose nonchalante. Sa démarche elle-même est traînante, et si le malade se lève, ce n'est que pour aller s'asseoir quelques pas plus loin, sur un siège voisin. Il se cache alors les yeux dans les mains, pour ne pas voir dit-il, la mauvaise lumière.

Les facultés intellectuelles sont globalement affaiblies, quoique le malade reste encore capable d'effectuer un calcul simple très correctement ; il lit même quelque peu dans la journée. Au demeurant, sa mémoire est restée assez bonne et on pourrait considérer que seules, les choses immédiates sont facilement oubliées, tandis que les faits anciens ou bien antérieurs, sont normalement conservés.

Nous avons évidemment là le tableau d'un dégénéré dont il est difficile de dire qu'il n'aurait jamais été aliéné, si la guerre n'avait pas eu lieu. Cependant, la guerre avec ses privations physiques, ses fatigues et ses peines, débilite le corps intensément.

Qui sait, si chez ce mental, jadis atteint d'une pleurésie droite, et chez qui on voit se réveiller à l'heure actuelle une rudesse inspiratoire du sommet correspondant l'épuisement physique n'a pas également déterminé des modifications défavorables dans l'intégrité de la cellule nerveuse si fragile au premier chef, et sur laquelle, peut être, le poison bacillaire n'attend qu'une occasion favorable pour se développer ?

Chez des aliénés persécutés tenus loin des combats, nous avons vu se modifier sous l'influence des rumeurs seules de la guerre, la couleur de leur délire. En voici un exemple.

E... délire de persécution. Présentait uniquement des mouvements bizarres. Faisait avec ses mains, quantité de signes cabalistiques pour chasser les esprits impurs.

Depuis la guerre, parle à voix haute, accuse non les esprits, mais les Allemands de troubler son sommeil et de tenter de l'empoisonner. Trouve ses mets insipides ou mélangés avec d'horribles choses, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant.

A eu une crise d'agitation, pendant laquelle il se croyait transformé en gendarme poursuivant un espion dangereux. S'est évadé de la cellule d'isolement mal fermée, dans laquelle on avait été obligé de le maintenir depuis une huitaine de jours. Grimpant sur un arbre, il parvient à se hisser sur le toit d'un pavillon peu élevé, et de là, il fit pleuvoir une grêle de tuiles sur ceux qui l'approchaient.

N'a plus eu d'agitation. S'affaisse de jour en jour et s'achemine à grands pas vers la démence. Affirme toujours que cet état est dû au poison allemand.

Contrairement aux formules classiques, nous avons vu peu de « persécutés » de la guerre évoluer vers un délire de grandeur. Peut-être le temps n'a-t-il pas encore fait son œuvre. En tous cas, les idées de grandeur ne se rencontrent pas en général liées aux délires de persécution. On peut les grouper totalement à part. Nous allons les examiner à leur tour, après une étude des fabulations qui en forment le principal fondement.

## CHAPITRE V

# LES FABULATIONS — LEUR PSYCHOLOGIE

Les fabulations comprennent les idées délirantes susceptibles d'organiser toute une série de récits faux, de faux souvenirs, de fausses croyances.

Sans aucun doute, leur groupe morbide n'a été défini par aucun auteur. Mais dans notre étude sur la genèse des concepts délirants nés de la guerre, nous lui avons réservé une place à part, car on la retrouve non pas tant chez les aliénés, que chez les gens normaux, ce qui nous permettra d'essayer de tracer la psychologie de l'enfantement des idées fausses.

Les fabulations sont loin d'être rares chez les aliénés. Nous avons observé chez un de nos malades, le récit inventé de toute pièce de sa capture et de son évasion : un autre imaginait des scènes de combat remarquables, etc... Toutefois, chez le véritable halluciné de la mémoire, il faut qu'une amnésie rétroantérograde suffisamment profonde fasse du champ libre dans le conscient, pour permettre l'éclosion d'un délire imaginatif. Dans les Centres psychiatriques militaires de l'arrière, où étaient évacués les mentaux tellement déprimés, qu'ils paraissaient incapables de tout service pour une longue durée, on trouve peu de fabulations, car il est difficile que l'asthénie psychique puisse coincider avec une activité créatrice suffisamment puissante pour produire un délire aussi riche. Bien plus souvent, la fabulation éclot dans le cerveau des dégénérés constitutionnels, qui ne sont pas hospitalisés, qui restent aux Armées, sont souvent la risée de leurs camarades ou, croyant eux-mêmes leurs propres mensonges, leur en imposent par leurs récits fabuleux. Gens tarés ordinairement, présentant souvent quelques gros stigmates physiques, dignes de rentrer dans la classe des demi-fous, demi-responsables que Grasset a tenté de créer.

Bien entendu, nous ne parlerons pas des simulateurs qui, par vanité, par gloriole, décrivent des combats imaginaires, des souffrances exagérées, mensonges conscients et motivés qui ne peuvent rentrer en aucune façon dans le cadre d'une étude pathologique.

Toutefois, sans même aller jusqu'à l'état morbide, on a pu se rendre compte que la guerre actuelle, par son ampleur énorme, par les répercussions innombrables qu'elle a eues sur toutes les classes de la société, a influencé de manière particulière, l'esprit et l'imagination des masses.

En effet, les formidables crises de passion collective sont créatrices d'émotions violentes et par là, de dérèglement du fond de toutes les consciences. Quand un grand événement remue toute l'étendue d'un groupe humain, les émotions de chacun sont accrues, amplifiées par les émotions de tous. Nous avons encore à la mémoire le récit de l'historien antique, qui montre les Athéniens entrant au Théâtre en échangeant des propos légers et qui « au sortir de la représentation des Perses, tout enivrés de la grande poésie d'Eschyle et transportés d'une divine fureur de patriotisme guerrier, courent faire résonner du rythme de leurs lances, les boucliers d'or attachés au Temple de l'Athénée protectrice ». Quoi d'étonnant à ce que « les forces accumulées de la patrie se soient déchaînées, et que de toutes les sources familières et profondes, leur torrent ait jailli », à l'époque éminemment angoissante, douloureuse que la nation entière vient de traverser.

Ces forces émotives patriotiques de la foule, immenses et redoutables sont prodigieusement efficaces.

« Elles prennent l'être humain, disait un de nos plus célèbres orateurs, par une action insensible et de tous les jours ; elles se confondent..... avec les innombrables souvenirs, joyeux ou douloureux, par lesquels la vie de chacun dans un groupe humain à la fois défini et vaste, se mêle à la vie de tous. Aussi, à certaines heures de plénitude exaltée, elles peuvent donner aux âmes des émotions de douleur et de joie, qui dépassent à l'infini tout ce que la conscience isolée pourrait se promettre d'elle-même... »

Etant donné l'influence connue et admise de l'émotion sur l'activité de l'imagination sous toutes ses formes, on saisira aisément comment l'état de guerre influera au plus haut degré sur l'esprit de fabulation.

Dans le domaine normal, ce sera l'éclosion d'une riche littérature de tribuns, d'historiens, de poètes. Les grands orateurs ne naissent que dans la période troublée des nations, les historiens remarquables émanent des grandes convulsions sociales. « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire ». Et quels singuliers écarts de langage peuvent enfanter les émotions de l'époque : nous citerons pour type, le fameux discours d'Isnard, à la Convention, en Février 1793, où dans les emportements des batailles de la Révolution, la victoire de celle-ci faisait rêver à l'universelle liberté et à l'universelle paix.

« Jamais cause pareille, disait Isnard, n'agita les hommes et ne fut portée au tribunal de la guerre. Il ne s'agit pas de l'intérêt d'un jour, mais de celui des siècles, non de la liberté d'un peuple, mais de celle de tous ; votre défaite couvre la terre de deuils et de larmes. La liberté fuit ces tristes contrées, et avec elle s'évanouit l'espérance de paix humaine... Mais si vous êtes vainqueurs, c'en est fait des tyrans : les peuples s'embrassent, et, honteux de leur longue erreur, ils éteignent à jamais le flambeau de la guerre ».

Quelle triste ironie ont acquise ces paroles avec les événements qui lui succédèrent ! Cependant à leur heure, tous les croyaient et les acclamaient, tant est grande la force de l'enthousiasme. Ne nous plaignons pas cependant, car n'est-ce pas à cet enthousiasme sacré que nous devons l'une des meilleures parts de nos productions littéraires. — Les épopées sont filles de la fabulation, depuis l'Iliade d'Homère, où les dieux se mêlaient eux-mêmes aux querelles des mortels, jusqu'à Hugo, abandonnant

*....La mer d'Ionie aux grandes îles d'or,*
*....Gouffre bleu d'où montait l'odeur des violettes,*

pour se lancer en une course fantastique dans le mystérieux domaine du Moyen-Age. Nous voyons les passions guerrières enfanter avec les plus belles fables, les plus beaux vers. Que ce soient Enée ou Eviradnus les guerriers armés du glaive, ou les grenadiers de l'épopée napoléonienne, les mêmes émotions patriotiques de la foule, soutiennent, amplifient, exaspèrent l'émotion féconde du poète et son génie de fabulation. L'amour, passion toute personnelle, égoïste ne permettrait pas de pareilles hauteurs.

« Il faut à l'épopée, dit M. Nisard, les passions semblables de tout un peuple, pour qu'elle puisse prendre toute son envolée ».

Ainsi, morceau par morceau, de manoir en manoir, se créa et grandit la merveilleuse chanson de Roland, pour le grand Empereur à la barbe fleurie, autour duquel vinrent se grouper, se fondre en un seul poème, toutes les fables que les épris de l'idéal d'une nation commune, avaient façonnées. La seule grande œuvre que nous laissa le Moyen-Age, en sa période de chaos, fut un poème guerrier, une fabulation de guerre.

Dans le public ordinaire, l'esprit de fabulation engendre non des œuvres immortelles, mais de fausses idées, surtout de fausses nouvelles. L'état de guerre est un milieu tellement favorable à leur éclosion avec l'excitation particulière de toutes les imaginations, que nous n'avons même pas besoin de rappeler pour preuve, les innombrables absurdités qui trouvèrent créance et commentateurs tant dans le milieu militaire, que parmi la population civile.

Cette excitation imaginative se traduisit par des genèses de légions de généraux en chambre, de diplomates de cabaret qui tablaient sur les communiqués, inventaient la stratégie à coup d'improvisations. Nous citerons même les membres de la presse et du Parlement, qui laissant

là toutes les grâces de Calliope, inondèrent la presse et la chaire de leur productions de haute-tactique.

Ce ne fut là qu'un travers : mais supposez un cerveau plus faible, plus malléable, chez qui le jugement ne peut que difficilement enrayer les courants divers des idées fausses, tout un délire se constituera. Ainsi, par degrés, peut-on passer de la simple exagération qui ne comporte que le grotesque, à la maladie constituée, qui entraîne la vraie folie.

Nous ne rapporterons pas toutes les teneurs de ces diverses histoires absurdes ou prétentieuses, grotesques ou même vraisemblables que content avec chaleur les aliénés soit militaires, soit civils. Beaucoup d'ailleurs, entrent dans le cadre du délire des grandeurs, dont nous allons nous occuper dans le chapitre suivant et que nous étudierons en détail.

A la guerre, chez des sujets parfaitement normaux, il y a de nombreuses circonstances qui facilitent la naissance ou le développement des faux récits. Combien de braves poilus à leur retour des tranchées ne « fabulent » pas, témoin, l'histoire connue de nous, et qui s'est assurément reproduite par milliers, de ce soldat annonçant la mort d'un camarade qu'il avait *vu* mourir, et qu'il avait *tenu* dans ses bras. Trois semaines après, le camarade débarquait chez lui en permission. L'épuisement physique prédispose aux écarts imaginatifs. P. Janet, dans l'*Automatisme psychologique* signale, en effet, que « toute dépression vitale prépare aux émotions et aux passions un terrain favorable »... « L'homme fatigué est impuissant à maîtriser son activité reflexe ». Un autre facteur, très important, la contagion mentale y contribue également : dans certaines conditions, les états psychologiques morbides se transmettent facilement, ainsi que le démontrent si bien MM. Vigouroux et Juquelier, dans leur livre si intéressant : « *La contagion mentale* (1905 ». Ces auteurs remarquent d'ailleurs que sur un sujet équilibré, reposé, la contagion n'aura pas de prise ; il résistera parfaitement à son action. D'ailleurs, tous les états affectifs sont contagieux, dans des conditions appropriées. Qu'on nous permette, à ce propos, de citer une belle page d'Adam, « *Cyclielstrejch* ».

« La douleur comme le plaisir, la tristesse comme la joie, la peur comme la colère, la terreur, l'épouvante tout aussi bien que la fureur et la haine, peuvent se transmettre par la voie de la contagion. Mais il y a des conditi ons où la contagion mentale se propage d'une façon particulièrement frappante. Tout ce qui désagrège l'équilibre entre notre personnalité consciente et les automatismes subordonnés, facilite la contagion. Ainsi la distraction, le contact réel ou psychique avec ses semblables (foule, journaux, livres) la manière d'être organique, etc. Plus le pouvoir frénateur de la volonté diminue, plus les centres inférieurs travaillent, plus ils perçoivent et plus ils répètent, pour leur propre compte, ce qu'ils ont perçu. Car l'absence de la volonté est comme une carte blanche pour la vie automatique ; non déran-

gée par une contre-force, elle se déploie complètement et nous transforme en véritables automates.

Toute réunion d'hommes est un terrain favorable pour la contagion. La foule est toujours dominée par l'inconscient. Ce qui la caractérise, c'est la disparition de la vie cérébrale et la prédominance de la vie médullaire (G. Le Bon, Psychologie des foules).

Nerveuse et facilement impressionnable, la foule est très sensible à toutes les influences, et elle devient le jouet des excitations extérieures. Les conditions de la contagion étant réalisées, ses effets ne se font pas attendre : l'imitation involontaire et inconsciente en découle fatalement.

... « A la guerre, l'image du danger et de la mort est toujours présente à l'esprit du soldat : et cette épée de Damoclès crée un état psychique particulier où l'énervement, l'inquiétude et l'irritabilité occupent la première place. La première condition de la contagion est ainsi réalisée. L'agglomération des soldats en masse, en est la seconde. Ces deux causes surajoutées, l'action de l'une renforcée par l'influence de l'autre, préparent un terrain propice pour les actes imitatifs... ».

Ainsi peuvent s'expliquer psychologiquement, la naissance et la propagation des *fables* qui courent avec la rapidité de l'éclair sur toute l'étendue d'un front de bataille, sur toute la surface d'un territoire.

Mais leur teneur sera en rapport avec l'énormité de la guerre actuelle, leurs principaux fondements seront des idées d'énormité. Par là, nous passons de plein-pied à l'étude des délires de grandeur qui ne sont qu'un côté des fabulations de guerre.

Etant donné leur importance et leur fréquence pendant et depuis les hostilités, nous allons les étudier en détail.

## CHAPITRE VI

# LA FOLIE DES GRANDEURS

Par les fabulations, nous avons vu que les idées de grandeur peuvent se rencontrer à l'état embryonnaire, pour ainsi dire, chez des sujets qui ne présentent aucune réaction antisociale. C'est un travers, une manie, une originalité. Quelques-unes même sont susceptibles d'être considérées, comme une véritable transition entre ces états frustes et les délires vrais. Il nous a été permis de constater un fait typique de ce genre, chez un brave homme de territorial, cultivateur de son métier, ayant acquis à l'école de son village une petite instruction, et se targuant de cela pour traiter de pair avec les généraux, le Président de la République à qui il envoyait régulièrement de prodigieuses quantités de missives.

Voici la lettre qu'il adressait dernièrement au Président Wilson :

Je crois voir dans l'avenir, cette lettre est utile si vous n'agissez pas nous verrons plus tard, si nous avons assez de vie.

Excellence,
Monsieur le Président de la République.

L'univers à vos pieds vous contemple veuillez je vous en suplie vous rendre quelques instants petit comme moi pour mieux me comprendre. Votre tâche est à son comble puisque vous avez proclamé la liberté des humbles.

Veuillez avoir la bonté de me pardonner la lettre anonyme il y a a peine quelques années au sujet des hostilités qui menaçait l'Europe et pour ainsi dire le monde entier. Je savais bien que cela n'appartient qu'a un lache de ne pas donner sa signature à un supérieur et surtout a un chef d'Etat. Vous-lez-vous savoir pourquoi? J'étais comme tout le monde j'avais des enfants sous les drapeaux s'ils avaient eu le malheur d'être faits prisonniers et il s'en est manqué de fort peu. S'ils l'avait été et que le Grand boche en ait eu

l'odeur le moindre soupçon il aurait tué mes enfants en leur faisant subir les plus ignobles tortures pour me faire payer cher mon audace.

Jugez par vous-même Excellence est ce que je n'avais pas raison ?

Je ne vous avais pas demandé des armées ni même seulement une seule goutte de sang mais je ne comptais pas sur les évènements de la malheureuse Russie.

Depuis le jour ou vous avez reçu ma lettre j'ai crue entrevoir une nouvelle étoile qui resplendissait de lumière et de gloire sur la bannière des Etats-Unis. annonçant l'aube naissante de la liberté aux peuples pareille a celle qui annonce le lever du jour (a ce moment-ci elle ne parait pas mais elle reparaitra cela est arrivé maintes fois).

Les Etats-Unis ont fait ce que nul peuple n'aurait fait former des armées en si peu de temps et le cadre de ces armées c'est cela qui surpasse l'imagination et ces armées ont faits des prodiges de valeur.

Vous êtes dignes de vos cadets et vos cadets sont dignes de ses ainés.

La France et les Etats-Unis sont l'épine dorsale du monde.

Pour rendre le fondement de cette conciliation plus profonde il faudrait que cette étoile dont j'ai parlé plus haut scintille sur le drapeau tricolore devant qui tous les Français s'inclinent parce que ces trois couleurs représentent une même signification, liberté, égalité, fraternité.

Et c'est encore l'œuvre de La Fayette si nous avons ce drapeau. Le peuple voulait arborer le drapeau rouge et Lafayette intervint en disant le drapeau rouge a été souillé dans la boue et dans le sang et n'a fait que le tour du Champ de Mars (camp consentrer de Paris) et le drapeau tricolore a fait le tour du monde et La Fayette a eu le dernier mot. Ce n'est pas facile d'incalquer dans l'esprit du gouvernement. je suis tellement petit que je ne réponds de rien, mais qui sait le hazard et si grand des ce jour je vais me mettre à l'œuvre. Si les occasions se présentent si les circonstances s'y produisent vous m'aiderez je vous remercie d'avance je ne vous écrits plus nous ne sommes pas de la même culture.

Si nous réussisons toutes les Nations-Unis a qui mieu mieu arborerons cette étoile et la paix cera éternelle.

Puisque nous y sommes Excellence causons. En outre pour marquer cette conciliation plus profonde encore et pour diminuer la puissance Allemande il faudrait que les Nations-Unis donnent à la Belgique toute la rive gauche du Rhin jusqu'à son embouchure. La Holande à quelque peu de terrain sur la rive gauche elle peut le cédez à la Belgique puisqu'elle a donné l'hospitalité a l'Ex-Kaiser sans demandé l'autorisation aux Nations-Unis mais elle ni perdra rien on peut lui faire donner sur la rive droite le même contingent de terrain.

La Belgique est impuissante a dégermanisé les Nations-Unis doivent faire un petit effort pour former une armée permanente pour occupé tonte la rive.

Ce n'est pas la Belgique qui demandera cela c'est les Nations-Unis qui doivent parler pour elle.

Je ne commande pas je ne donne pas des ordres je ne dis que ma façon de pensée.

J'oublie un instant Excellence la noblesse de votre grand cœur et de votre rang et malgré la distance qui nous sépare au nom de vos cadets de Franee je vous serre cordialement la main en vous quitant.

*Un paysan.*

Supposez un degré de plus dans l'absurde et le sujet se croira non plus l'égal du grand personnage de son époque mais ce personnage lui-même. Ce sera le cas surtout chez un cerveau débile, chez qui l'idée délirante sera plus fortement saisie et extériorisée. En voici un exemple:

Louis S... était bijoutier dans une ville de la vallée du Rhône.

Il fut brusquement interné en Novembre 1917 au cours d'une permission de détente, après une scène dans un café où il interpella les officiers présents et voulut arracher à l'un d'eux ses décorations, parce qu'il n'obéissait pas à l'ordre qu'il lui donnait.

Diagnostic d'entrée : 17 Novembre 1917.

« Dégénérescence mentale avec impulsions violentes — Affaiblissement du « sens moral— Insouciance — Agitation nocturne ».

3 Décembre 1917. Certificat de quinzaine.

« Paraît calme. Pas de confusion des idées, débilité mentale ».

Antécédents héréditaires. — Père mort aliéné à 54 ans.

Mère bien portante, 62 ans.

Fils unique, Age 41 ans.

N'a jamais eu de troubles mentaux. Antécédents alcooliques douteux. Marié, n'a pas d'enfants.

A l'asile se croit prophète et roi depuis deux mois. Il envoie chaque jour des lettres volumineuses et prétend de sa chambre d'isolement qu'il a recouverte d'inscriptions diriger la guerre à son gré.

L'enveloppe de ses lettres, porte invariablement : à Messieurs les Ministres et Députés de Paris.

Voici par exemple, la teneur d'un extrait :

« Je suis la couronne de France. C'est moi le représentant seul du Gallus de Bysance. Les Reluquets auront beau venir, ils ne feront pas que ma voix ne monte et ne s'étende à travers tout l'univers.

« Ecoutez peuples qui m'environnez, écoutez la voix de la justice et de la raison. Ne restez pas ainsi à genoux. Mais levez-vous et allez droit au but. Que chacun de vous marche ainsi que je lui ai assigné etc... »

Dans l'asile, le malade est calme ordinairement, de temps à autre seulement (on a remarqué que cela était tous les 9 ou 10 jours), il traverse une période d'excitation pendant laquelle il se promène dans la cour de long en large, avec animation et en marmotant des paroles incompréhensibles. N'a jamais réagi dangereusement. — Les spécialistes qui l'ont examiné n'ont pas hésité à assimiler son cas à celui d'une excitation maniaque, à forme circulaire — telle que le décrit si lumineusement Rogues de Fursac dans son « *Précis de Psychiatrie* ».

On assiste donc-là, à propos de la guerre, à l'explosion d'un délire de grandeur et de mysticisme, chez un dégénéré qui, jusque là avait mené une vie à peu près normale, en menant tant bien que mal son commerce de bijouterie ; d'abord sa vie de mobilisé, ensuite la vision des événements actuels a été, peut-être la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et ainsi, si la participation à la guerre à suffi à déclancher une vésanie

jusque-là latente, il est permis de supposer que, chez les fous du front, c'est la vision de la guerre qui a principalement porté le coup fatal à leur raison chancelante, et que, *s'ils n'avaient pas été mobilisé* ils auraient sombré dans les mêmes troubles aux simples rumeurs des événements actuels.

La chose est très discutable. Nous avons vu, en effet, des aliénés internés de longue date et qui, à la seule rumeur des évènements derniers, ont modifié la teneur et l'orientation de leur délire, et même chez des civils tenus loin des combats on a pu constater l'éclosion et l'évolution de délires portant nettement l'empreinte de la guerre.

En voici quelques exemples (asile de Braqueville).

Une malade mégalomaniaque, ramasse depuis quelque temps tous les cailloux brillants qu'elle aperçoit et les met précieusement dans un coin, disant qu'elle en fera don à la France, pour qu'elle puisse soutenir la lutte. On n'avait pas noté avant la guerre un acte semblable.

P... est une ancienne élève de l'Ecole Supérieure de Jeunes filles. Age 27 ans. En 1915, apparaissent des idées de persécution, avec état mélancolique, puis en 1915, idées de grandeur ; elle a trouvé un moyen pour rendre l'armée française invincible. Internée depuis dix-sept mois, son état ne s'est modifié en aucune façon. Douce et paisible, elle effectue régulièrement ses promenades, et va souvent à la bibliothèque du pavillon, où cependant elle li très peu. Elle place un livre quelconque sur ses genoux et paraît rêver, en restant ainsi parfaitement immobile pendant plusieurs heures.

Elle n'a jamais confié son délire. On n'a jamais rien pu relever dans ses propos, donner à ce sujet la moindre indication. Ce n'est que par les écrits volumineux qu'on a pu saisir dans sa chambre, sous son oreiller, sa descente de lit, derrière un tableau, dissimulés derrière les endroits les plus divers, que l'on a eu des indications précises sur la nature et le cercle de ses idées délirantes.

« ... Je fais une tour haute, et là, des créneaux sur le troisième triangle... que l'anéantissement de l'ennemi — de l'ennemi, soit sûr. Et ainsi, par la troisième parallèle, dérivera la machine qui crèvera le centre et fera fuir l'ennemi — l'ennemi ».

Nous ne recopions pas ces documents dans lesquels revient constamment sa préoccupation de la machine et de l'ennemi. A noter que l'affaiblissement des facultés intellectuelles est tel, que l'on ne trouve nulle part de description, même des plus restreintes, qui puisse donner une idée pour si simple qu'elle fût, sur cette étrange machine.

Pendant son séjour à l'école, la malade n'avait pas été notée comme une bonne élève — mais ses parents nous ont dit qu'elle était considérée comme insouciante et très étourdie.

Les troubles datent bien le début de la guerre, et la famille quoique ne la considérant pas comme « normale » auparavant, estime que c'est la guerre qui a fini de tourner la tête à leur enfant.

Le diagnostic porté, fut celui de démence précoce. Pourrait-on affirmer que la guerre a hâté son évolution ? Elle l'a en tout cas fortement colorée dans l'ordre d'idées du délire, et dans sa systématisation.

R... depuis la guerre, a demandé un cahier où elle trace soigneusement des dessins plus ou moins confus, mais qui cherchent à représenter une ville — on reconnaît vaguement la forme des maisons : le clocher est particulièrement soigné.

Quand on lui demande ce que veut représenter cette image, elle dit : « C'est Berlin ». « C'est des cartes pour que nos soldats puissent aller jusque dans la ville ».

Interrogée comment elle connaissait la capitale ennemie, elle montra une carte-vue que lui a un jour envoyée un membre de sa famille et représentant un quelconque village. « Voilà Berlin », nous dit-elle. Puis elle ajoute : « C'est mon envoyé qui l'a trouvée... Ah !... » et elle montre une satisfaction toute puérile.

*
* *

On voit quelle profonde influence peut exercer la guerre même à distance, sur certains aliénés. Nous disons sur certains, car la plupart, pour ne pas dire l'immense majorité, continuent à suivre le cercle monotone de leurs délires particuliers, sans se laisser influencer en quoi que ce soit par l'immense drame qui se joue à côté d'eux.

Cette indifférence est surtout remarquable dans l'ordre des vésanies qui nous occupent. Bien rares sont ceux que l'on peut faire sortir de leurs habitudes démentielles, et qui parviennent par leur répétition à se transformer en d'intangibles stéréotypies.

## CONCLUSIONS

Nous avons vu que :

La guerre actuelle avec son ampleur énorme et ses répercussions profondes sur la vie sociale tout entière est bien propre à entretenir certains délires dans un sens déterminé et même à provoquer leur éclosion chez les combattants. Le chiffre tiré des « *Annales médico-psychologiques* » n'atteint-il pas l'énorme proportion de 0,64 pour 1000.

Or, puisque la nation reconnait des titres à une pension ou à une gratification déterminée à ceux qui du fait de la guerre ont été amoindris dans leur corps, elle doit à un aussi juste titre autre chose que le renvoi pur et simple dans leurs foyers des malheureux qui dans la tourmente ont vu s'égarer leur raison, trop faible pour supporter de si profondes émotions.

L'influence de la guerre sur le développement défavorable d'un désordre donné est, il est vrai, très difficile à doser et c'est précisément parce qu'il est excessivement difficile et délicat comme nous l'avons montré au courant de nos observations de calculer la part exacte qui revient à la responsabilité de l'état, que nous demandons sans restriction la pension intégrale pour chaque aliéné de guerre.

Au point de vue légal un aliéné de guerre ne l'est-il pas du fait de sa mobilisation, puisqu'un acte officiel : le Conseil de révision l'a jugé indemne de toute tare.

Mais en dehors de cette raison, nous basant aussi sur un sentiment de pitié ne pouvons-nous pas dire que la situation du fou de la guerre est la pire de toutes, en face de cette déchéance qui plus que la mort elle-même ruine dans un foyer.

Quelle indemnité l'aliéné se trouve-t-il en droit d'exiger du fait de la guerre. Nous ne voulons pas nous occuper des lois anciennes du 18 avril 1831 et du 23 janvier 1837. Elles étaient empreintes d'un esprit large mais exigeaient que l'aggravation de l'infirmité ou maladie fût mise formellement en lumière et définie. Contentons-nous donc de signaler une instruction ministérielle toute récente, celle du 10 juillet

1919. Son texte qui a force de loi, traduit un état d'esprit nettement favorable à tous nos malades. Elle demande aux experts « l'accueil le plus bienveillant » et fixe le taux de la pension de 10 à 100 p. 100. Nous l'eussions voulue plus catégorique encore à cause de la tendance désastreuse des conseils de réforme à rejeter toujours les cas d'aliénation mentale de la classe qu'ils occupent dans les catégories légales. A notre avis tous les cas d'aliénation mentale relevés actuellement au cours de la guerre devraient être sans exception justiciables de la pension intégrale.

« Indemnisation totale pour tous » telle est notre formule. Ayons le plus de largesse possible pour les fous nés des horreurs de la guerre actuelle qui n'est peut-être elle-même qu'une « immense folie ».

Vu :

*Le Doyen,*

ROGER

Vu :

*Le Président de la Thèse,*

CH. ACHARD

Vu et Permis d'imprimer :

*Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris*

POINCARÉ

# BIBLIOGRAPHIE

*Annales médioc-psychologiques*. Collection de guerre.

Devaux et Logre. *Les anxieux*.

Huot et Voivenel. *Le courage, 1917*.

Huot et Voivenel. *Le cafard*

Lépine. *Troubles mentaux de guerre*.

Lunier. *De l'influence*.

*Revue neurologique*. Collection de guerre.

Roussy et Lhermitte. *Psycho-névroses de guerre*.

Toulouse. *La folie et ses causes*.

# TABLE DES MATIÈRES


Pages

INTRODUCTION ..... 7

CHAPITRE I.

Coup d'œil historique ..... 9

CHAPITRE II.

Guerre et Psychoses ..... 10

CHAPITRE III.

La Mélancolie ..... 16

CHAPITRE IV.

La Folie et la Persécution ..... 25

CHAPITRE V.

Les fabulations. — Leur psychologie ..... 33

CHAPITRE VI.

La folie des grandeurs ..... 38

CONCLUSIONS ..... 43

BIBLIOGRAPHIE ..... 45

IMPRIMERIE SPÉCIALE
DE LA LIBRAIRIE LITTÉRAIRE ET MÉDICALE
85, RUE CHABAUDY, 85
NIORT